

LE PARC DU CINQUANTENAIRE

Fiche 4 – Situation des zones de confort potentielles

1. CARACTERISATION DE L'ENVIRONNEMENT

Commune : Etterbeek et Bruxelles-Ville

Superficie : 34 hectares 22 ares

Vocation : Parc de promenade à valeur culturelle de par les musées et monuments qui s'y trouvent. Il est multi-usages (sports, jeux, détente, etc.).

Caractéristiques : Le Parc du Cinquanteaire est un vaste ensemble de jardins ponctués de monuments et de musées. Dominé par un arc de triomphe à trois arcades, il est l'un des lieux emblématiques de Bruxelles et l'un des rares parcs européens de style Beaux-Arts.

Situation : Le parc se situe dans le prolongement de l'avenue de Tervuren vers le quartier européen. Il est bordé par l'avenue de l'Yser, l'avenue des Gaulois, l'avenue des Nerviens, l'avenue de la Joyeuse Entrée et l'avenue de la Renaissance.

Equipements : Petite plaine de jeux pour les enfants de 3 à 7 ans avec grand bac à sable, bateau, pyramide de corde, toboggan et balançoire. Blocs à escalade et équipements de fitness, terrain multisports pour les 8-12 ans avec goals, panneaux de basket + marquage au sol pour le tennis et le volley-ball. Fontaine, bancs, poubelles et 4 zones où les chiens peuvent courir en liberté.

Entrées : Les accès au parc se trouvent avenue de la Joyeuse Entrée, avenue de Cortenbergh, avenue de la Renaissance, avenue de l'Yser, avenue des Gaulois, avenue des Nerviens et avenue d'Auderghem.

Population : La densité autour du parc est assez variable, elle varie entre 80 et 200 hab/ha.

Statut : L'arrêté de classement au titre de « site » du parc du Cinquanteaire date du 18 novembre 1976.

Gestionnaire : Bruxelles Environnement

Propriétaire : Régie des Bâtiments

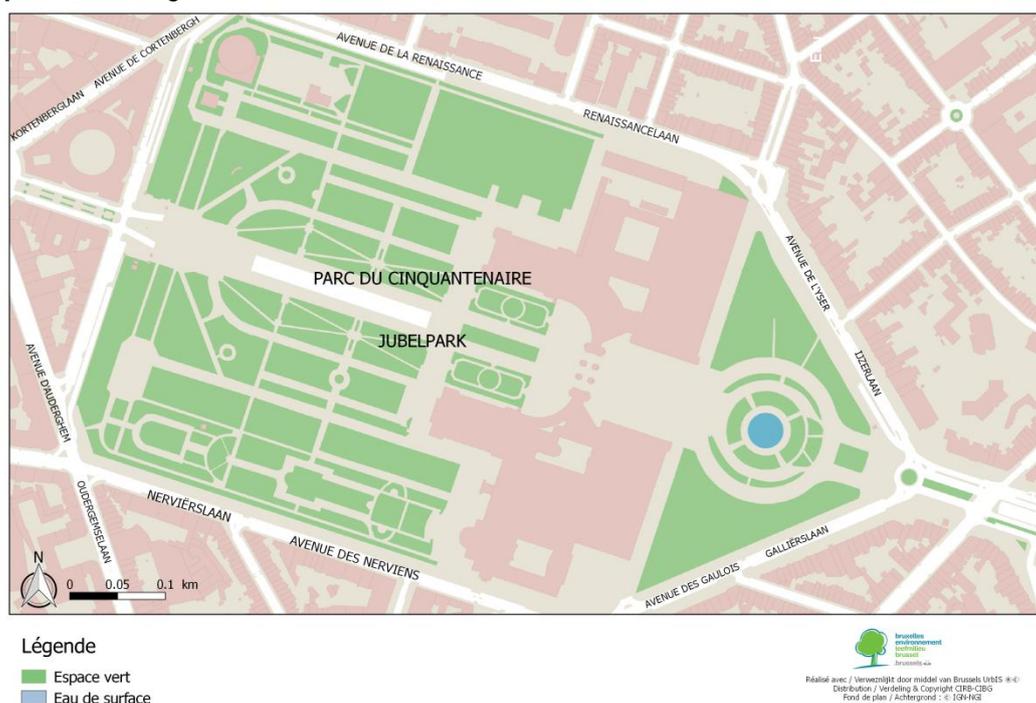


Figure 1 : Localisation de la zone. Source : Bruxelles Environnement, 2015

2. SITUATION ACOUSTIQUE

2.1. POINTS DE MESURES

Bureau d'étude : ACOUSTIC TECHNOLOGIES S.A.

Dates de la campagne : 23 et 24 avril 2003

Types de mesures :

- Courtes durées : 100 points
- Longues durées : 3 points

Conditions météo : Absence de précipitation, vent faible ou nul

2.2. CONSTATS

Les niveaux caractérisés sur la carte correspondent à l'activité du Parc, hors manifestations, durant les vacances de Pâques 2003. Le choix de cette période de mesures a été effectué afin de caractériser les périodes de vacances, pendant lesquelles la fréquentation du Parc est naturellement plus importante, alors que le trafic routier est, quant à lui, plus faible.

Les niveaux de bruit L_{Aeq} relevés, dans le parc varient de **50 à 65 dB(A)**. Il apparaît clairement que la trémie et les avenues entourant le parc sont les sources de bruit principales.

La quasi-totalité du parc est soumise à des niveaux sonores de l'ordre de 50-60 dB(A) (zone orange-rouge). Le passage du tunnel Cinquantenaire dans le parc fait entrer le bruit à l'intérieur du parc. L'avenue des Gaulois est également particulièrement bruyante (zone bleue).

Les mesures supérieures à 60 dB(A), mesurées au niveau de l'intersection entre l'avenue de la Joyeuse Entrée et l'avenue des Nerviens ainsi qu'entre la fontaine et le musée de l'air et de l'espace sont liées aux cris des enfants ou aux activités d'entretien lors des mesures (zones bleues).

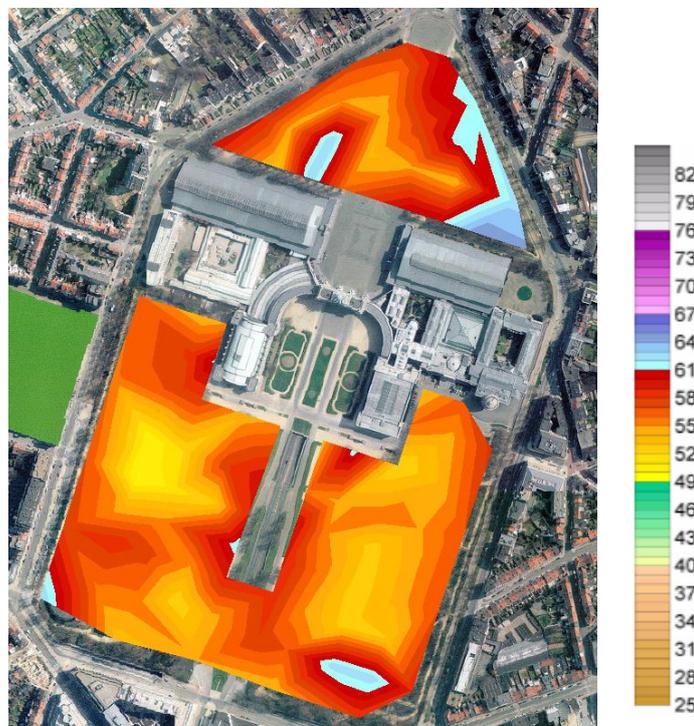


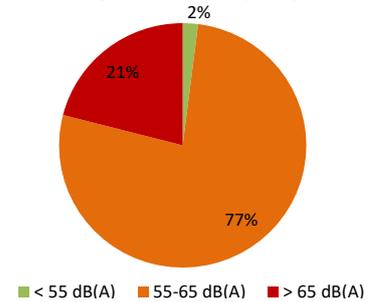
Figure 2 : Niveaux sonores L_{Aeq} dB(A) – 2003.
Source : ACOUSTIC TECHNOLOGIES S.A. 2003

2.3. VALIDATION DU POINT NOIR

Les valeurs sonores L_{Aeq} mesurées dans le parc en 2003 ont été confirmées par l'étude réalisée par le BRAT en 2010 dans les espaces verts de Bruxelles (L_{den} , voir référence).

Seulement 2% du parc est soumis à des niveaux sonores inférieurs à 55 dB(A). 77% de la superficie du parc est soumise à des niveaux sonores compris entre 55 dB(A) et 65 dB(A). Les 21% restant ont des niveaux sonores supérieurs à 65 dB(A).

Ambiance sonore du parc du Cinquantenaire (L_{den})



Le parc du Cinquantenaire est donc considéré comme **point noir acoustique prioritaire**, vu que plus de 50% de la superficie du parc correspond à des niveaux supérieurs à 55 dB(A).

3. FACTEURS INFLUENÇANT LE BRUIT

3.1. TOPOGRAPHIE ET PROFIL DES LIEUX

Mise à part l'esplanade, le parc du Cinquantenaire est totalement plat, le bruit se transmet donc avec aise au travers du parc.

Les palais d'approximativement 40 mètres de haut font un bon écran contre le bruit provenant des avenues des Gaulois et de l'Yser.

3.2. AXES ROUTIERS ET FERROVIAIRES A PROXIMITE

Les 5 voiries ceinturant le parc sont limitées à 50 km/h et ont un revêtement en asphalte. Elles sont la source principale de bruit.

De plus, ces voiries sont empruntées par différentes lignes de bus. Les bus 22 et 27 roulent sur l'avenue des Nerviens et l'avenue des Gaulois (également empruntée par le bus 80). L'avenue de la Joyeuse Entrée est empruntée par les bus 21 et 22.

Le parc est traversé par le tunnel Cinquantenaire en son centre (également emprunté par les métros 1 et 5).

Différents carrefours bruyants entourent le parc (arrêt/démarrage des voitures/bus).